

## **Suite donnée à la résolution non législative du Parlement européen sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Moldavie**

- 1. Rapporteur:** Sven MIKSER (S&D/EE)
- 2. Numéro de référence:** 2025/2025(INI) / A10-0096/2025 / P10\_TA(2025)0131
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 18 juin 2025
- 4. Commission parlementaire compétente:** commission des affaires étrangères (AFET)

**Analyse/évaluation succincte de la résolution et des demandes qu'elle contient:** Dans sa résolution, le Parlement européen souligne les progrès constants réalisés par la Moldavie en vue de son adhésion à l'UE, saluant sa volonté en faveur des réformes malgré les défis posés par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Il met en évidence l'importance des récentes élections et du référendum constitutionnel, qui ont confirmé le soutien massif de la population à l'adhésion à l'UE, malgré les tentatives d'ingérence de la Russie au moyen de la désinformation, de cyberattaques et du financement illicite. Dans la résolution du Parlement européen, ce dernier insiste sur les préoccupations croissantes concernant l'ingérence russe à l'approche des élections législatives moldaves de 2025. Il invite également l'UE à renforcer son soutien financier et technique afin d'aider la Moldavie à lutter contre les menaces hybrides et à préserver ses processus démocratiques.

Le Parlement se félicite de la mise en place de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur de la Moldavie, encourage vivement des réformes de la politique sociale (la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la couverture médicale, de l'éducation et des conditions de travail) et demande que le prochain budget de l'Union européenne prévoie des fonds de préadhésion et une intégration économique plus poussée grâce au marché unique. Pour que la Moldavie puisse rejoindre l'Union européenne, il est primordial que le pays procède à des réformes sur le plan de la justice et de la lutte contre la corruption. En matière de politique étrangère et de sécurité, dans sa résolution, le Parlement européen salue la coopération toujours plus étroite entre la Moldavie et l'UE, ainsi que l'alignement nettement marqué du pays sur les positions et les mesures restrictives de la PESC de l'UE. Il évoque également les 50 millions d'EUR alloués à la Moldavie en 2025 pour renforcer les capacités de défense du pays dans le cadre de la facilité européenne pour la paix. Enfin, il réaffirme le plein engagement de l'UE envers l'intégrité territoriale de la Moldavie et la résolution pacifique du conflit en Transnistrie, et se félicite des actions proactives de la Commission européenne visant à prévenir une crise énergétique dans la région.

- 5. Réponse à ces demandes et aperçu des mesures que la Commission a prises ou envisage de prendre:**

**En ce qui concerne le paragraphe 2, qui porte sur le renforcement du soutien à l'avancement des négociations sur les groupes de chapitres des négociations d'adhésion et à l'achèvement du processus d'examen analytique,** la Commission est déterminée à faire avancer le processus d'adhésion de la Moldavie aussi rapidement que possible, sans compromettre la qualité des réformes. À la suite de la première conférence intergouvernementale en juin 2024, l'examen de l'acquis de l'Union progresse sans encombre et devrait s'achever à l'automne 2025. Sous réserve du respect par la Moldavie de toutes les conditions requises, la Commission attend avec intérêt l'ouverture des négociations sur les groupes de chapitres, à commencer par celui des fondamentaux, dès que possible en 2025.

**En ce qui concerne le paragraphe 5, qui porte sur le renforcement de la résilience face aux tentatives de déstabilisation, la lutte contre l'ingérence étrangère dans les élections moldaves et le soutien aux médias indépendants et à la société civile,** l'UE continuera à aider le pays à renforcer la résilience de ses institutions démocratiques face aux menaces hybrides et aux manipulations de l'information et ingérences étrangères, en mettant à disposition les instruments de soutien appropriés en la matière. En juillet 2025, l'UE a imposé des mesures restrictives à sept personnes et à trois entités supplémentaires pour des actions mettant en péril la souveraineté, la démocratie et la stabilité de la Moldavie. Au total, ce sont désormais 23 personnes et cinq entités qui font l'objet de mesures restrictives pour leur rôle dans la déstabilisation de la Moldavie. En outre, afin de renforcer la résilience de la société, la Commission a augmenté le financement destiné aux médias indépendants, à l'éducation aux médias et aux initiatives de la société civile.

**En ce qui concerne le paragraphe 6, qui porte sur la communication stratégique visant à lutter contre les discours mensongers et à promouvoir les avantages de l'UE,** le soutien de l'UE est axé sur trois volets qui se renforcent mutuellement: soutenir la communication stratégique du gouvernement, notamment en intervenant pour aider à combler le vide laissé par les États-Unis en matière de services de conseil en communication stratégique; lutter contre la désinformation, notamment en renforçant le soutien apporté au Centre moldave de communication stratégique et de lutte contre la désinformation, aux médias indépendants et aux organisations de la société civile; renforcer la communication de l'UE en Moldavie sur l'UE, sur les avantages de l'adhésion et sur le soutien apporté par l'UE au pays. Certaines actions sont déjà en cours dans le cadre de notre train de mesures de soutien à l'énergie, telles que la visibilité de l'UE autour du soutien qui allège les factures énergétiques des Moldaves. Des campagnes sont également mises en œuvre par l'intermédiaire de la délégation de l'UE à Chisinau. Elles sont axées sur le plan de croissance pour la Moldavie et ont pour objectif d'expliquer le processus d'élargissement.

**En ce qui concerne le paragraphe 7, qui porte sur l'absorption effective des fonds au titre de la facilité pour les réformes et la croissance,** la Commission réaffirme que le plan de croissance pour la

Moldavie représente le plus important programme financier de l'UE en faveur du pays depuis son indépendance. Ce plan pourrait permettre de doubler l'économie et les salaires du pays au cours de la prochaine décennie et transformer la vie des citoyens moldaves. Grâce à un financement européen pouvant atteindre 1,9 milliard d'EUR, le plan de croissance pour la Moldavie aidera le pays à se préparer à l'adhésion à l'UE en stimulant la croissance économique, en renforçant les liens économiques avec l'UE et en accélérant les réformes nécessaires à l'adhésion, y compris sur les fondamentaux.

**En ce qui concerne le paragraphe 8, qui porte sur l'utilisation de fonds de préadhésion d'un montant approprié réservés à la Moldavie**, dans les orientations politiques pour la période 2024-2029, la présidente von der Leyen a souligné que «l'achèvement de notre Union est un impératif moral, politique et géostratégique». De plus, dans leurs lettres de mission, tous les membres de la Commission sont également invités à «contribuer activement à aider les pays candidats à se préparer à adhérer à notre Union dans vos domaines d'action respectifs». L'élargissement est donc une priorité essentielle et, à ce titre, il occupe une place importante dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034, notamment par le truchement du soutien apporté aux pays candidats tels que la Moldavie.

**En ce qui concerne le paragraphe 15, qui porte sur la libéralisation permanente des échanges pour les marchandises moldaves**, la Commission rappelle qu'entre juillet 2022 et juillet 2025, le pays a bénéficié de mesures commerciales autonomes (MCA) unilatérales de l'UE qui lui ont permis d'exporter des produits agricoles vers l'UE en franchise de droits. Comme conclu<sup>1</sup> lors des négociations bilatérales sur la révision de l'accord d'association UE-Moldavie (zone de libre-échange approfondi et complet UE-Moldavie) et annoncé le 24 juillet 2025, l'UE a accepté de libéraliser certains produits moins sensibles et d'augmenter considérablement les volumes des contingents tarifaires en franchise de droits restants. Cela permettra à la Moldavie de stabiliser, voire d'augmenter ses exportations par rapport aux niveaux élevés enregistrés dans le cadre des MCA.

**En ce qui concerne le paragraphe 16, qui porte sur l'augmentation du financement des instruments de l'UE à l'appui de la démocratie**, la Commission rappelle que la récente suspension par l'exécutif américain de son soutien à des projets clés en Moldavie a créé des déficits de financement urgents dans des domaines critiques tels que les réformes de la justice, la sécurité énergétique et l'indépendance des médias. Bien que l'UE ne puisse pas remplacer entièrement ce financement, elle met en œuvre des stratégies à court et moyen terme pour répondre à ces besoins. L'UE collabore également avec les institutions financières internationales afin de soutenir la Moldavie dans ses progrès.

**En ce qui concerne le paragraphe 23, qui porte sur le soutien au**

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_25\\_1904](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_25_1904).

**secteur énergétique moldave à la suite du retrait de l'aide de l'USAID**, l'UE et la Moldavie ont convenu d'une stratégie globale d'indépendance et de résilience énergétiques qui s'étalera sur deux ans. L'objectif est de mettre fin à la dépendance du pays aux énergies russes et d'intégrer pleinement la Moldavie au marché énergétique de l'UE, afin de garantir une plus grande sécurité et indépendance énergétiques. Au titre de cette stratégie, l'UE et ses partenaires mobiliseront jusqu'à 250 millions d'EUR rien qu'en 2025. Cette aide vient s'ajouter au soutien budgétaire important que l'UE apporte au secteur énergétique moldave depuis 2021. Elle a permis de réduire les factures de gaz et d'électricité grâce à des subventions et à une aide macrofinancière.

**En ce qui concerne le paragraphe 26, qui porte sur le soutien à la réforme de la justice et au renforcement de ses capacités**, la Commission souligne que le processus en cours de vérification des antécédents et de nomination aux postes de juges et de procureurs de haut niveau progresse et réaffirme que la Moldavie devrait poursuivre et renforcer sa collaboration avec l'UE et les institutions internationales afin de lutter contre les réseaux criminels internationaux.

**En ce qui concerne le paragraphe 33, qui porte sur la lutte contre les menaces hybrides et le renforcement de la préparation de la Moldavie en matière de sécurité**, il est rappelé que l'UE reste fermement déterminée à approfondir sa coopération avec la Moldavie dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune. En 2024, la Moldavie est devenue le premier pays à signer un partenariat en matière de sécurité et de défense avec l'UE. En outre, la mission de partenariat de l'UE en Moldavie (EUPM Moldova) apporte des conseils stratégiques et un soutien essentiel aux institutions moldaves dans le domaine de la sécurité afin de renforcer leur résilience face aux cybermenaces et aux menaces hybrides. De février à août 2025, l'équipe spécialisée sur le financement illicite des élections, coordonnée par l'EUPM, a été déployée en Moldavie. À titre de mesure de soutien à court terme et à la demande des autorités moldaves, des équipes d'intervention rapide de l'UE ont été déployées en Moldavie au printemps 2025 afin de renforcer la préparation et la résilience du pays face aux menaces hybrides, en particulier dans le cadre des efforts visant à garantir l'intégrité des processus électoraux. De plus, au titre de la facilité européenne pour la paix (FEP), l'UE soutient la modernisation des forces armées moldaves à hauteur de près de 200 millions d'EUR pour la période 2021-2025.

**En ce qui concerne le paragraphe 36, qui porte sur la coopération dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE**, cette dernière se félicite de la participation proactive du pays dans ce domaine et de son rôle de pionnier, la Moldavie étant le premier pays à avoir signé un partenariat en matière de sécurité et de défense avec l'UE. Ce partenariat, ainsi que la participation de la Moldavie aux missions et opérations de la PSDC, témoignent des efforts déployés par le pays en faveur de la sécurité européenne. L'UE prend des mesures pour renforcer la coopération en matière de défense avec la Moldavie, en mettant l'accent sur des domaines critiques tels que la défense aérienne et l'intégration de la Moldavie dans la base industrielle

et technologique de défense européenne. Bien que la Moldavie ne puisse pas bénéficier de prêts au titre de l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe par le renforcement de l'industrie européenne de la défense» (SAFE), elle peut participer à des initiatives d'approvisionnement conjoint. Sous réserve d'un accord bilatéral supplémentaire avec l'UE, le secteur de la défense moldave pourrait faire partie des fournisseurs. Cet accord fixera les conditions d'accès du secteur moldave de la défense au contrat d'approvisionnement, y compris le niveau adéquat de contribution financière et le régime de sécurité d'approvisionnement. En outre, les négociations en cours visent à aligner la législation moldave sur les normes de l'UE, facilitant ainsi une coopération plus approfondie. L'UE est déterminée à explorer les moyens d'inclure la Moldavie dans les programmes de sécurité et de défense, en renforçant son rôle aux côtés des États membres dans les marchés publics conjoints et d'autres initiatives.